

NOBILIS® GUMBORO 228 E

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 08-11-2017

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Poulets de chair, poulettes futures pondeuses, poulettes futures reproductrices à partir de 10 jours d'âge.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Dans les élevages contaminés par une souche hautement pathogène de la maladie de Gumboro :

- immunisation active en présence d'un taux moyen d'anticorps d'origine maternelle de 500 unités ELISA afin de réduire la mortalité, les signes cliniques et les lésions de la bourse de Fabricius.

L'immunité est mise en place en 14 jours.

La durée d'immunité est de 4 semaines post-vaccination.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie orale.

Posologie

1 dose, soit au moins 10^2 DIO₅₀ par animal, dans l'eau de boisson à partir de l'âge de 10 jours.

Dans la mesure où la présence d'anticorps maternels est nécessaire mais peut interférer avec la prise vaccinale, l'âge optimal pour la vaccination doit être déterminé de manière à vacciner le jour où la moyenne du taux d'anticorps maternels chez les poussins est voisine de 500 unités ELISA.

- Mode d'administration

Pour reconstituer le vaccin, utiliser une eau dépourvue de désinfectant (chlore en particulier).

Distribuer la solution vaccinale à des oiseaux préalablement privés d'eau pendant 2 heures.

Distribuer une quantité minimale d'eau vaccinale – exprimée en litres pour 1 000 sujets – égale à l'âge des poulets en jours (ex. : poulets de 17 jours, distribution minimale de 17 litres pour 1 000 poulets).

Surveiller la distribution et la consommation, afin de réagir aux éventuels problèmes. La distribution doit durer au moins 1 heure 30.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Une dose contient :

- Substance(s) active(s) :

Virus vivant de la bursite infectieuse aviaire, souche 228 E ? 10^2 DIO₅₀ - ? 10^3 DIO₅₀

Principes actifs / Molécule

Bursite infectieuse aviaire ou maladie de Gumboro

Forme pharmaceutique

Lyophilisat

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.
Accessible aux groupements agréés pour la production avicole.

Temps d'attente

Toutes cibles :
Zéro jour.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Le vaccin contient la souche vivante atténuée 228 E du virus de la bursite infectieuse aviaire et induit une immunité active contre la maladie de Gumboro.

La souche utilisée conserve une pathogénicité résiduelle élevée et permet d'induire une protection en présence d'un taux élevé d'anticorps maternels. En raison de sa pathogénicité élevée, ce vaccin doit être réservé à la prophylaxie en milieu contaminé par des souches hautement pathogènes de la maladie de Gumboro.

La souche vivante atténuée 228 E du virus de la bursite infectieuse aviaire engendre un score lésionnel de 1,7 sur la bourse de Fabricius 28 jours après vaccination.

L'immunité est mise en place en 14 jours.
La durée d'immunité est de 4 semaines post-vaccination.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas vacciner les animaux non porteurs à la naissance d'anticorps d'origine maternelle.
Ne pas vacciner durant la période de ponte.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :
Le virus vaccinal peut diffuser aux oiseaux non vaccinés.
Le test de réversion vers la virulence effectué en laboratoire a montré que le virus vaccinal ne présente aucune tendance à l'acquisition d'un quelconque caractère pathogène supplémentaire après six passages sur espèce poule. Néanmoins, il est recommandé d'éviter la diffusion, en particulier, aux animaux en ponte.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Chez les animaux non porteurs d'anticorps et vaccinés par voie oculaire à 7 jours, on observe une déplétion lymphocytaire de la bourse de Fabricius maximale 7 jours post-vaccination (80-100 % de déplétion lymphocytaire). La déplétion lymphocytaire régresse au cours du temps et à 28 jours post-vaccination, elle est en moyenne de 20 à 40 % avec des valeurs pouvant atteindre 80-100 % chez un nombre limité d'animaux.

Chez les animaux porteurs d'anticorps d'origine maternelle et vaccinés par voie oculaire à 7 jours, on observe une déplétion lymphocytaire de la bourse de Fabricius maximale 3 jours post-vaccination (avec un maximum de 80 - 100 % de déplétion lymphocytaire pour certains animaux). À 28 jours, on observe une repopulation notable de la bourse de Fabricius, la déplétion lymphocytaire n'étant plus que de 0-20 % en moyenne, avec des valeurs pouvant atteindre 20-40 % chez un nombre limité d'animaux.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Ne vacciner que des oiseaux en bonne santé.
Respecter le protocole de détermination du jour de vaccination.
Ne pas utiliser de matériel susceptible d'avoir contenu un désinfectant.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Se laver les mains et les désinfecter après la vaccination.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Voir la rubrique "Contre-indications".

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Aucun effet indésirable autres que ceux mentionnés à la rubrique "Effets indésirables" n'a été constaté après administration de 10 doses de vaccin.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Aucune information n'est disponible sur la sécurité et l'efficacité lors de l'utilisation de ce vaccin avec d'autres vaccins. En raison de l'immunodépression potentielle, l'utilisation concomitante d'autres vaccins est déconseillée. Il est recommandé de ne pas effectuer d'autres vaccinations dans les 14 jours qui suivent l'administration de ce vaccin.

Incompatibilités

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Conservation

Durée de conservation

2 ans.
Après reconstitution : 2 heures.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Conserver entre +2°C et +8°C, à l'abri de la lumière.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Avant élimination, désinfecter les flacons vides ou contenant un reliquat vaccinal inutilisé.
Les flacons vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

INTERVET
Rue Olivier de Serres
BP 17144
49071 BEAUCOUZE cedex

Classification ATC Vet

- QI01AD09

Laboratoire



MSD Santé Animale
Rue Olivier de Serres
B.P. 17144
49071 BEAUCOUZE CEDEX

Tél : 02.41.22.83.83

Fax : 02.41.22.83.00

<http://www.msd-sante-animale.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/6064945 0/2002

Date de première autorisation

2002-11-27

Présentation et quantité

Boîte de 10 flacons de 1 000 doses

Code GTIN : 08713184057259

Boîte de 1 flacon de 2 500 doses

Code GTIN : 08713184057273

Boîte de 1 flacon de 5 000 doses

Code GTIN : 08713184072498